

Département : Charente

Edifice : Logis de la Lèche

Localité : TOUVRE

Propriétaire : privé

Etendue de la protection proposée :

Demande de protection du propriétaire en date du 19.01.1994
Proposition d'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques des façades et toitures, portail d'entrée, murs de soutènement et puits.

Intérêt historique et archéologique :

Dans la commune pittoresque de Touvre, le logis de la Lèche domine la première source de la Touvre. L'hôtel noble de la Lesche appartient à la famille **Des Ages** du XVe au XVIIe. A la fin de ce siècle, époque de sa construction, il est la propriété d'Antoine **Debord**, sieur de la Lesche, conseiller en l'élection d'Angoulême. Au XVIIIe, il est aux mains de la famille **Delaval**. Le 18 août 1760, une chapelle domestique est autorisée au logis noble. Plusieurs propriétaires se succèdent au XIXe qui en feront le siège d'une exploitation agricole jusqu'à sa vente récente.

Des murs de soutènement appuient les terres qui soutiennent le logis. Un portail sommé de trois acrotères à boule conduit dans une cour fermée à l'Est par un long bâtiment de commun. Une petite terrasse au nord et un vaste espace planté de bosquets d'arbres et de près au sud forment le cadre de ce logis.

Le logis est de plan rectangulaire accosté de deux pavillons formant ressaut sur chaque élévation à l'est et à l'ouest. De plus, un pavillon à l'est et une chapelle à l'ouest (plus étroite) augmentent le logis à ses deux extrémités. Ces deux bâtiments plus bas sont en moellon enduit tout comme les élévations latérales du logis tandis que ses élévations nord et sud sont en pierre de taille. Ils sont sous couverture en tuile creuse à demi croupe. Le corps central étant coiffé d'une couverture à pans brisés en tuile plate pour le brisis, tuile creuse pour le terrasson, formant demi-croupe sur les pavillons.

Le corps de logis central se développe sur trois travées de baies accosté de ses pavillons percés d'une travée. Il a un rez-de-chaussée, un étage carré et un étage de comble dont les brisis sont éclairés de lucarnes au droit des croisées. Ces lucarnes sont à ailerons sculptés de cercles concentriques et frontons cintrés sommés d'acrotères en croix de Salomon (lucarne axiale) ou en forme de plumet.

Les fenêtres sont rectangulaires encadrées de tableaux avec filet de chambranle et reliées entre-elles par des tables. Un larmier saillant somme les fenêtres du rez-de-chaussée ainsi que la porte axiale inscrite dans l'encadrement rectangulaire formant bossage. Les angles des pavillons sont limités par des chaînages légèrement saillants tandis que deux bandeaux soulignent la ligne horizontale du bâtiment au niveau des appuis de fenêtres. Le pavillon ouest reçoit une porte-fenêtre au rez-de-chaussée. Les croisées sont de facture récente à grands carreaux et reçoivent des volets extérieurs.

L'élévation nord est globalement semblable à l'élévation sud. Le corps central reçoit trois portes-fenêtres en rez-de-chaussée, la division horizontale est ponctuée de jambages entre les fenêtres à bossage.

L'intérieur a été très dénaturé. Il convient de signaler en outre un joli puits circulaire dont la coupole de pierre est surmontée par cinq colonnes.

Motivation de la proposition de protection :

Il s'agit là d'une demeure correspondant bien aux canons de l'architecture XVIII^e classique adaptée à la petite noblesse rurale charentaise. Son caractère serein et plaisant est malheureusement altéré par les aménagements intérieurs.

at : Charente

Commune : TOUVRE

at : Logis de la Lèche

Adresse ou situation exacte : Section AS, parcelle 42 - 16600 TOUVRE

Occupant :

Nature et étendue de la protection proposée : ISMH du logis, façades et toitures + murs de soutènement

Le propriétaire consentirait-il au classement éventuel ? :

Demande de protection : cf lettre du 19 janvier 1994

Epoques de construction : fin XVIIe

Travaux :

Réparation à prévoir d'urgence :

Estimation (au besoin sommaire) de ces réparations :

Crédit d'entretien nécessaire :

N.B. - Les trois renseignements précédents devront être fournis par l'Architecte des Bâtiments de France ou éventuellement par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Renseignements bibliographiques :

LOTTE (René) - CONSTANTIN (C.). Comptes rendus. In : Mém. Soc. Archéol. et Hist. de la Charente, 1977-78. p. XCI (Com. d'Alberte Cadet).

MARTIN-BUCHEY. Géographie historique et communale de la Charente

NANGLARD. Pouillé historique, t. II, p. 247

Généalogie des propriétaires fournie par M. LACOTTE

Documents graphiques et photographiques anciens connus :

Matériaux de construction :

Gros-œuvre : Pierre de taille et moellon enduit

Couverture : tuile creuse

Historique :

Cf annexe

Description sommaire :

Cf annexe

Date : 2 février 1994

La Documentaliste



Brigitte Boudry-MONTAGNE

Parente
Touvre
Logis de la Lèche

NOTICE

Située à quelques kilomètres à l'est d'Angoulême, la commune de Touvre est très accidentée. Au sommet d'une colline escarpée dominant les sources de la Touvre (Gouffre et ses abords : site inscrit 5 juin 1936 et 9 mars 1961) se dresse l'église paroissiale (portail inscrit : 22 août 1949 et chapiteaux de la nef inscrits 26 avril 1938) entourée de quelques maisons et des ruines d'un vieux château.

Le logis de la Lèche domine la première source de la Touvre. Dès la fin du XVe siècle, le fief de la Lèche possédait un logis noble dans lequel résidait la famille des Ages, seigneurs de la Lèche de 1480 à 1607. Ainsi, en 1572, on trouve Jean des Ages, écuyer dans son "hôtel noble de La Lesche". Au début du XVIIe siècle, les Des Ages étaient également seigneurs de Magnac, Maumont, du Tillet en Châteauneuf, de Frégeneuil en Soyaux.

A la fin du XVIIe, époque de construction du manoir actuel, La Lèche est la propriété d'Antoine Debord, sieur de la Lesche, conseiller en l'élection d'Angoulême. A partir de 1704, le logis appartient aux Delaval, écuyers, seigneurs de Touvre et de La Lesche, alliés aux Chérade de Montbron. L'un d'entre eux, époux d'Henriette de Jarnac de Gardépée fut délégué du Tiers-Etat aux Etats Généraux de 1789, puis premier maire de la commune de Touvre en 1799 sous le nom de Delaval-Bauregard. Le 8 août 1760, une chapelle domestique est autorisée au logis noble de La Lèche¹

En 1844, Mathé-Dumaine siméon, notaire, achète le domaine qui est vendu aux Montaudy en 1920. A partir de 1950, La Lèche devient le siège d'une exploitation agricole avec les Germiny puis les Sutre qui vendent le logis et quelques terres à M. Lacotte en 1992.

Deux rangées de murs de soutènement se trouvent en contrebas du logis étayant le coteau qui domine la vallée au bord duquel il est construit. Un petit parterre est dégagé le long de l'élévation nord tandis qu'un vaste espace planté de quelques bosquets d'arbres et de prés se développe au sud. Un portail en pierre en anse de panier sommé de trois acrotères à boules est percé dans le mur de clôture au devant du logis jouxtant une longue aile de communs implantée à l'est du logis.

¹NANGLARD. Pouillé historique...

Le logis est de plan rectangulaire accosté de deux pavillons formant ressaut sur chaque élévation à l'est et à l'ouest. De plus, un pavillon à l'est et une chapelle à l'ouest (plus étroite) augmentent le logis à ses deux extrémités. Ces deux bâtiments plus bas sont en moellon enduit tout comme les élévations latérales du logis tandis que ses élévations nord et sud sont en pierre de taille. Ils sont sous couverture en tuile creuse à demi-croupe. Le corps central étant coiffé d'une couverture à pans brisés en tuile plate pour le brisis, tuile creuse pour le terrasson formant demi-croupe sur les pavillons.

Le bâtiment oriental compte deux travées de baies reliées par une table sur l'élévation nord ; les deux baies de l'étage entourées d'un tableau sont rectangulaires, celle du rez-de-chaussée est en anse de panier. Il y avait également une porte bouchée. L'élévation est, précédée d'une terrasse récente, comprend deux portes-fenêtres et un petit préau protégeant un escalier qui conduit à une cave. Deux fenêtres sont à l'étage. Les percements de l'élévation sud sont irréguliers, les baies sont rectangulaires. On y trouve cependant une porte en plein cintre avec agrafe centrale encadrée de deux pilastres dont les chapiteaux se fondent dans la corniche de l'encadrement.

Une porte de modèle similaire se retrouve dans l'ancienne chapelle (autorisée en 1760) ornée cette fois de deux amortissements à boule au dessus des pilastres et d'une croix tronquée dans l'axe médian. Une baie étroite en plein cintre éclaire l'élévation sud, une autre plus large l'élévation ouest (très restaurée). Une troisième étroite se trouve au nord.

Le corps de logis central se développe sur trois travées de baies accosté de ses pavillons percés d'une travée. Il a un rez-de-chaussée, un étage carré et un étage de comble éclairé de lucarnes au droit des croisées s'ouvrant dans les brisis. Ces lucarnes sont à ailerons sculptés de cercles concentriques et frontons cintrés sommés d'acrotères en croix de Salomon (lucarne axiale) ou en forme de plumet. Une corniche moulurée couronne le bâtiment.

Les fenêtres sont rectangulaires encadrées de tableaux avec filet de chambranle et reliées entre elles par des tables. Un larmier saillant somme les fenêtres du rez-de-chaussée ainsi que la porte axiale inscrite dans un encadrement rectangulaire appareillé en bossages en table. Les angles des pavillons sont limités par des chaînages légèrement saillants tandis que deux bandeaux soulignent la ligne horizontale du bâtiment au niveau des appuis de fenêtres. Le pavillon ouest reçoit une porte-fenêtre au rez-de-chaussée. Les croisées sont de facture récente à grands carreaux et reçoivent des volets extérieurs.

L'élévation nord est globalement semblable à l'élévation sud. Le corps central reçoit trois portes-fenêtres en rez-de-chaussée, la division horizontale est ponctuée de jambes entre les fenêtres appareillées en bossages en table. Les portes centrales nord et sud possèdent des pierres en attente qui devaient recevoir un blason.

Le plan intérieur a passablement été perturbé par des aménagements début du siècle d'un goût contestable. Les enfilades sont supprimées et de nombreuses pièces ont été divisées alors qu'elles étaient simples en profondeur. Un vaste hall d'escalier occupe l'axe du logis. Cet escalier est en bois, à balustres, à volées droites tournant à gauche.

L'étage où sont les chambres a été particulièrement cloisonné. On retrouve ça et là quelques portes à panneaux rescapées de ces travaux d'aménagement. Un deuxième escalier se trouve dans le bâtiment oriental.

Au sud de ce logis il y a un puits circulaire dont la coupole de pierre est supportée par cinq colonnes.

* * * * *

Le logis de la Lèche offre une silhouette particulièrement plaisante sous sa toiture à pans brisés. Sans prétention, il se situe dans un cadre agréable où son architecture sereine est bien mise en valeur. Le décor sobre mais soigné, la modénature correspondent bien aux canons de l'architecture classique de la fin du XVIIe-début XVIIIe adaptés à un logis de la noblesse rurale. On ne peut que déplorer la dénaturation de tous ses espaces intérieurs qui conduit à ne proposer qu'une inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques de ses façades et toitures ainsi que du puits (éventuellement du portail et des murs de soutènement).

La Documentaliste

Bridgette SOUSQUET

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE
DIRECTION DU PATRIMOINE
Monuments Historiques

BUREAU DE L'ARCHITECTE EN CHEF
35 Rue Merlin de Thionville
92150 SURESNES
TEL : 45.06.75.08
FAX : 46.97.06.24

Philippe OUDIN
Architecte en Chef
des Monuments Historiques

à

Direction Régional
des Affaires Culturelles
Conservation Régionale des M.H.

Suresnes, le 15 Mars 1994

CHARENTE
TOUVRE
LOGIS DE LA LECHE

C. R. M. H.

de Poitou - Charentes

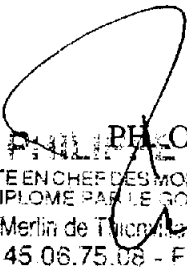
date : 18 MARS 1994
n° 1328

Objet : Dossier de recensement.
Réfs. : Bordereau d'envoi du 21/02/94.

La Charente possède encore beaucoup d'édifices inconnus, charmants qui présentent une qualité sur le plan architectural. Le logis de la Lèche fait partie de ceux-ci. D'une grande simplicité, l'ensemble est bien proportionné et soigné dans le détail. L'intérieur, qui est peu documenté, est vraisemblablement sans intérêt particulier.

La protection au titre des Monuments Historiques doit porter pour ce logis, sur les élévations et les toitures en y ajoutant le puit, le portail d'entrée et peut être le mur de la terrasse Nord.

Les communs, sans caractère, ne font l'objet d'aucune particularité et ne semblent pas mériter la même attention que le logis.


PHILIPPE OUDIN
ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES
DIPLOME PAR LE GOUVERNEMENT
35, rue Merlin de Thionville - 92150 SURESNES
Tél. : 45 06.75.08 - Fax : 46 97.06.24

PJ : Dossier en retour.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE

↓

SERVICE DEPARTEMENTAL
DE L'ARCHITECTURE

CHARENTE
43, rue du Dr Duroselle - 16016 ANGOULEME
Tél : 45.97.99.97
Fax : 45.97.99.96

Angoulême, le 15 Mars 1994

l'Architecte des Bâtiments de France,

Chef du Service Départemental de l'Architecture

à Monsieur le Directeur Régional
des Affaires Culturelles
Conservation Régionale des
Monuments Historiques
102, Grand'Rue
86020 POITIERS

N/REF : 94 171

V/REF : votre bordereau du 21 février 1994 n° 52.

Charente

TOUVRE

Logis de la LECHE (Non Protégé)

OBJET : avis sur une protection éventuelle du Logis de la LECHE au titre des
Monuments Historiques.

J'ai eu l'occasion, il y a deux mois, de visiter ce Logis dont les
belles toitures agrémentées de lucarnes XVIIIe m'intriguaient depuis long-
temps.

La visite extérieure confirma mon impression première :

Les deux façades principales, au Nord et au Midi, sont, en effet, d'heu-
reuses proportions et leur architecture soignée d'une incontestable qualité.
Ce logis s'avère, en fait, très caractéristique de ces demeures des champs
construites au XVIIIe siècle en Charente. Par ses proportions, ses toitures
à la Mansard et leurs lucarnes qui annoncent le Périgord tout proche, il
ressemble beaucoup au logis de la BRECHINIE à GRASSAC tout récemment inscrit
sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Hélas, la visite intérieure fait très vite retomber l'enthousiasme
tant les aménagements apportés ont pu défigurer les lieux.

Je partage donc entièrement votre proposition d'inscrire à l'Inven-
taire Supplémentaire les façades et toitures de ce logis auxquels on pourra
peut-être ajouter le mur de soutènement avec son portail d'entrée et le petit
puits de pierre bien que ces éléments ne soient pas d'une qualité exception-
nelle pour la CHARENTE.

J.P. AUZOU



**PROCES-VERBAL DE LA CO.RE.P.H.A.E.
DU 22 MARS 1994**

Charente
Touvre
Logis de la Lèche
(non protégé)

Rapporteur : B. BOUSQUET-MONTAGNE

Accord au classement donné le 15.02.1994.

Propriété de la famille des Ages, le logis date de la fin du XVIIe, début XVIIIe.

Des murs de soutènement appuient les terres qui soutiennent le logis. Un portail sommé de trois acrotères à boule conduit dans une cour fermée à l'Est par un long bâtiment de commun. Une petite terrasse au nord et un vaste espace planté de bosquets d'arbres et de près au sud forment le cadre de ce logis.

Le logis est de plan rectangulaire accosté de deux pavillons formant ressaut sur chaque élévation à l'est et à l'ouest. De plus, un pavillon à l'est et une chapelle à l'ouest (plus étroite) augmentent le logis à ses deux extrémités. Ces deux bâtiments plus bas sont en moellon enduit tout comme les élévations latérales du logis tandis que ses élévations nord et sud sont en pierre de taille. Ils sont sous couverture en tuile creuse à demi croupe. Le corps central étant coiffé d'une couverture à pans brisés en tuile plate pour le brisis, tuile creuse pour le terrasson, formant demi-croupe sur les pavillons.

Le corps de logis central se développe sur trois travées de baies accosté de ses pavillons percés d'une travée. Il a un rez-de-chaussée, un étage carré et un étage de comble dont les brisis sont éclairés de lucarnes au droit des croisées. Ces lucarnes sont à ailerons sculptés de cercles concentriques et frontons cintrés sommés d'acrotères en croix de Salomon (lucarne axiale) ou en forme de plumet.

Les fenêtres sont rectangulaires encadrées de tableaux avec filet de chambranle et reliées entre-elles par des tables. Un larmier saillant somme les fenêtres du rez-de-chaussée ainsi que la porte axiale inscrite dans l'encadrement rectangulaire formant bossage. Les angles des pavillons sont limités par des chaînages légèrement saillants tandis que deux bandeaux soulignent la ligne horizontale du bâtiment au niveau des appuis de fenêtres. Le pavillon ouest reçoit une porte-fenêtre au rez-de-chaussée. Les croisées sont de facture récente à grands carreaux et reçoivent des volets extérieurs.

L'élévation nord est globalement semblable à l'élévation sud. Le corps central reçoit trois portes-fenêtres en rez-de-chaussée, la division horizontale est ponctuée de jambes entre les fenêtres à bossage.

L'intérieur a été très dénaturé. Il convient de signaler en outre un joli puits circulaire dont la coupole de pierre est supérieure par cinq colonnes.

Les avis de MM. l'Architecte en Chef des Monuments Historiques et l'Architecte des Bâtiments de France concourent à proposer une inscription du logis, façades et toitures ainsi que des puits, portail et murs de soutènement, en raison des heureuses proportions des élévations, de leur architecture soignée et d'une incontestable qualité assez semblable à celle du logis de la Bréchinie à Grassac récemment inscrit. M. BROCHARD conclue à la même proposition. Si les intérieurs sont très dénaturés, il convient cependant de signaler quelques huisseries et l'escalier en bois à balustres. Les murs de soutènement comptent dans la composition depuis la vallée en organisant des terrasses étagées.

Mme BAUDRÛY-PARTHENAY se montre plus réservée sur la qualité de cette architecture plutôt proche des modèles des logis de la Dordogne. Cependant, le caractère plaisant de cette demeure bourgeoise et la qualité de ses détails architectoniques est bien mise en avant.

Pour finir, M. POTTIER invite la commission à voter :

Considérant l'intérêt et la qualité architecturale du logis de La Lèche à TOUVRE (Charente), la Commission Régionale du Patrimoine Historique, Archéologique et Ethnologique émet un avis favorable à l'inscription sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques des façades et toitures du logis, du puits, du portail et des murs de soutènement au nord du logis.

CHARENTE

TOUVRE

MANOIR DE LA LECHE



vue du logis depuis le Nord-est



puit au sud du logis -

cliches: NORMAND - 5 Janvier 1984

CHARENTE

TOUVRE

MANOIR DE LA LECHE



chapelle à l'extrémité ouest de l'élévation
sud



Élévation sud du logis

27 janvier 1994 clichés: NORMANDS

CHARENTE

TOUVRE

MANOIR DE LA LECHE



Elevation Nord de la chapelle.



Elevation occidentale du logis et de la chapelle.

cliches: NORMAND-5 27 janvier 1994

CHARENTE

TOUVRE

MANOIR DE LA LECHE



Elevation Nord d du bâtiment à l'Est du logis



Elevation Nord du logis -

cliches: NORMAND - 5 Janvier 1994